[Texte]

Mrs. Pépin: Someone suggests also that in giving support to child care we are rewarding behaviour which creates the need in the first instance, the trends that may not be desirable in themselves. Do you think you could comment on that?

Mrs. Crane: A comment such as that makes me very angry. I guess that is my first reaction. What does that say? Does that say that women should not be in the labour force and that is the problem? The reality of 1986 is that we are in the labour force. That sort of a statement almost seems to me to be saying that we want to turn the clock back and we want to go back to the situation as it existed in Canada 20 or 30 years ago. There is just no way of turning the clock back.

Mrs. Orford: I think also it is a denial of what is actually happening. Women are not staying out of the labour force because there is an inadequate child care system in place. They are finding ways to compensate for it, and it is having its impact on the women themselves and their family members. So they are going there anyway whether or not we have a system.

The Chairman: Mr. Belsher.

Mr. Belsher: We have been hearing today from a number of people who have said that the ladies are going into the work force because they need to because of their incomes in order to have the second income of the family. You are saying that people are going into the work force because they have the right and they have the need for their own sake, not because of the economics we have been hearing about today, and that it is very necessary for us to have then a universal child care mechanism so this can take place if they choose to use it.

There are some contradictions, I think, in what I have been hearing.

• 1715

Ms Orford: I am sorry. I disagree. They are not mutually exclusive. I think most women are in the paid labour force for economic reasons, as are men. Dolores has already stated that. But even if there is not an economic criteria, I feel that if women choose to participate in the paid labour force they have the right to work.

Mr. Belsher: At what age can the children be adequately cared for in a child care facility, away from direct parental responsibility? Are we talking in terms of two-year olds, three-year olds, four-year olds?

Ms Orford: I think you have heard several times during the day that what people are asking for is a variety of models. I do not think anyone in this room is suggesting that there is only one delivery model to care for the children. Lots of people have raised concerns that infants should not be placed in group centres. I have no problem with that. There can be a variety of

[Traduction]

Mme Pépin: Quelqu'un a dit qu'en donnant notre appui à un système de garde d'enfants, nous récompensons un genre de comportement qui crée le besoin, alors que ce comportement n'est peut-être pas souhaitable en soi. Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez d'une telle remarque?

Mme Crane: Un commentaire de ce genre me met hors de moi. C'est en tout cas ma première réaction. En effet, qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce que cela signifie que la femme ne devrait pas faire partie de la population active et que c'est là que se trouve le problème? La réalité en 1986 est que nous faisons bel et bien partie de cette population active. Par conséquent, ce genre de déclaration semble vouloir dire que l'on veut revenir à la situation qui existait au Canada il y a 20 ou 30 ans. Il est certain que l'on ne peut revenir en arrière.

Mme Orford: C'est également ne pas voir ce qui se passe à l'heure actuelle. Le fait que le système de garde d'enfants soit inadéquat n'empêche pas les femmes de participer à la population active. En fait, elles trouvent une façon de contourner le problème, ce qui a des effets sur ces femmes elles-mêmes et sur les membres de leurs familles. Par conséquent, les femmes se trouvent sur le marché du travail, qu'il existe ou non un système de garde d'enfants.

La présidente: Monsieur Belsher.

M. Belsher: Différents témoins aujourd'hui nous ont dit que les femmes entraient sur le marché du travail pour des raisons économiques, parce qu'elles avaient besoin d'apporter un second salaire à la famille. Quant à vous, vous dites que, si les femmes décident de travailler, c'est tout simplement parce qu'elles en ont le droit et parce que cela répond à un besoin chez elles, non pour des raisons économiques comme on nous l'a dit aujourd'hui. Vous préconisez par conséquent la mise sur pied d'un système de garde d'enfants qui soit universel et qui s'adresse aux femmes qui désirent s'en prévaloir.

Il me semble qu'il y a une certaine contradiction dans les déclarations que j'ai entendues ici aujourd'hui.

Mme Orford: Je m'excuse, je ne suis pas d'accord. Ces deux raisons ne s'excluent pas. Je crois que la plupart des femmes qui sont sur le marché du travail le sont pour des raisons économiques, comme les hommes d'ailleurs. Dolores l'a déjà dit. Cependant, même si elles ne sont pas forcées de travailler pour des raisons économiques, j'estime que les femmes doivent pouvoir choisir de faire partie de la population active car elles ont le droit au travail.

M. Belsher: À partir de quel âge les enfants peuvent-ils être mis dans les garderies? À quel âge peuvent-ils être retirés de la responsabilité directe des parents? À deux ans, trois ans, quatre ans?

Mme Orford: Je crois que vous avez entendu dire plusieurs fois au cours de la journée que ce que les gens réclament, c'est différents modèles. Personne dans cette salle ne suggère qu'il existe un seul modèle de garde d'enfants. Certaines personnes ont exprimé des préoccupations parce qu'elles estiment que de tout jeunes enfants ne devraient pas être placés dans des crèches. Personnellement, cela ne me pose pas de problème. Il